

SPL AJEF

Accueil du jeune enfant
et de la famille

FICHE DE POSTE

Intitulé de poste : **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

Rattachement Hiérarchique : Directrice de la structure.

Lieu : Multi Accueil

Salariée :

Horaires personnels :

Définitions des missions :

- L'Auxiliaire de puériculture est responsable de la sécurité des enfants tant physiques que psychologiques et affectives. Elle assure les soins quotidiens d'hygiène à l'enfant et crée un climat de confiance et de sécurité autour de lui.
- Elle est l'interlocutrice référente et établit une relation de confiance et de continuité entre les parents et l'enfant.
- Elle travaille en équipe, en étroite collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants, l'aide éducatrice ou l'aide animatrice pour mettre en place des activités d'éveil dans le but de favoriser le développement psychomoteur, l'autonomie et l'épanouissement du jeune enfant.
- Elle participe à l'élaboration des projets de la structure.

Descriptif des activités :

- Dans le domaine de l'accueil et des relations avec les familles :

Accueillir l'enfant et ses parents :

- Accueillir l'enfant sain et l'enfant porteur de handicap
- Recueillir les informations sur l'état de santé de l'enfant, son comportement (soirée, nuit, appétit), ses traitements médicaux éventuels, les conditions de son départ (heures, personnes habilitées venant le chercher...) pour faciliter la séparation
- Transmettre le soir les informations concernant la journée de l'enfant (ce qu'il a principalement fait, ses échanges avec les autres enfants, et les temps forts de sa journée) ;
- Contrôler et administrer les médicaments selon l'ordonnance (à jour) et transmise par la famille, avec l'approbation de la Directrice.
- Jouer un rôle de prévention auprès des parents : informations et conseils en diététique, hygiène, sommeil..., activités appropriées à l'évolution psychomotrice de l'enfant, ...
- Accueillir et renseigner les parents sur les disponibilités d'accueil occasionnel hebdomadaires

Accompagner l'enfant et sa famille lors de son adaptation à la vie en collectivité par un accueil progressif :

- Accueillir et faire connaissance avec l'enfant et sa famille, recueillir les informations sur l'enfant (alimentation, santé, habitudes et rythmes de vie, environnement familial...)
- Présenter le lieu à l'enfant, le familiariser avec l'équipe et les autres enfants
- Mettre les parents en confiance en créant un véritable relais

- Dans le domaine des soins à l'enfant, alimentation, sommeil :
 - Apporter tous les soins d'hygiène corporelle nécessaires
 - Repérer les signes infectieux et rester vigilant sur l'état général de l'enfant
 - Créer autour de l'enfant un climat de sécurité et de confiance
 - Faire du moment de change, un moment privilégié en respectant l'intimité de l'enfant
 - Organiser et donner les repas : préparer et donner la collation du matin ; préparer et stériliser les biberons ; installer et préparer les enfants pour le repas du midi ; présenter et servir les plats ; aider l'enfant, l'encourager, offrir aux enfants un moment convivial dénué de toute pression
 - Préparer le dortoir, accompagner l'enfant dans son endormissement en respectant ses habitudes de sommeil. Rassurer l'enfant.
 - Aménager les espaces en fonction de l'âge de l'enfant et veiller à sa sécurité
 - Nettoyer et désinfecter les jouets et vérifier leur bon état
 - Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des contrôles sphinctériens

- Dans le domaine des activités et de l'éveil
 - Mettre en place des activités d'éveil en fonction des tranches d'âges, du moment de la journée et du projet pédagogique, participer à des ateliers extérieurs (promenade, bibliothèque...)
 - Observer l'enfant, l'accompagner dans sa vie quotidienne en collectivité

- Dans le domaine du travail d'équipe
 - Transmettre à l'équipe les informations concernant les enfants pour assurer un suivi
 - Participer à l'élaboration du projet d'établissement et des projets pédagogiques de la structure
 - Réfléchir en équipe sur les principes de travail et adhérer aux valeurs éducatives élaborées par l'équipe, Participer aux réunions
 - Travailler en équipe pluri-professionnelle,
 - Encadrer les stagiaires, en tant que maître de stage, Encadrer les apprentis, en tant que maître d'apprentissage sous réserve de suivre la formation obligatoire de maître d'apprentissage
 - Entretenir un environnement propre et stimulant auprès des enfants :
 - Nettoyage et désinfection des paillasses de change, des plateaux de matériel, des casiers des enfants
 - Hygiène et désinfection des lits
 - Entretien du linge de la structure
 - Entretien de la vaisselle
 - Hygiène et rangement des jouets utilisés
 - Rangement des salles de jeux
 - Rangement des salles de repos
 - Participer à l'aménagement de la structure en fonction des besoins, faire des propositions
 - En cas d'absence du personnel d'entretien, effectuer le ménage en fin de poste

Conditions d'exercice

L'Auxiliaire de puériculture agit sous l'autorité de la Directrice ou Directrice Adjointe ou de l'Educatrice de Jeunes Enfants ou en leurs absences sous l'autorité de la Directrice-Gestionnaire. Elle peut être amenée à remplacer la Directrice en cas d'absence de courte durée. Ses responsabilités sont importantes, notamment dans les soins quotidiens qu'elle apporte à l'enfant. Elle travaille en équipe pluridisciplinaire. La transmission des informations et le travail en équipe font partie intégrante de ses activités

Compétences et aptitudes requises**Compétences techniques**

- Connaître le rôle de chacun, dans l'équipe
- Savoir respecter les besoins de l'enfant, Savoir déceler les difficultés
- Savoir se maîtriser dans des situations d'urgence et faire face à des situations imprévues maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité
- Savoir se remettre en question, savoir évoluer, accepter les changements pédagogiques
- Savoir gérer son stress, S'avoir s'organiser, être créative
- Avoir de la rigueur dans la transmission des informations

Compétences relationnelles

- Savoir communiquer avec les enfants, Savoir informer, conseiller les parents
- Savoir garder de la distance, rester professionnel, ne pas s'impliquer personnellement dans une situation, Savoir préserver le respect de l'autre
- Savoir être à l'écoute des enfants, des parents, de l'équipe. Avoir de la maîtrise de soi.
- Appliquer les règles du secret professionnel et Ne pas porter de jugement de valeur
- Savoir travailler en équipe : s'adapter à l'équipe, au fonctionnement de l'institution
- Savoir être discrète, réservée, souriante, disponible, calme, Avoir de la patience,
- Savoir expliquer les choses, s'adapter aux personnes pour dire les choses

EMPLOI REPERE DE RATTACHEMENT : ANIMATRICE PETITE ENFANCE